

RÉALITÉS ALGÉRIENNES

Numéro 2

Mars 2004

Bulletin de l'Association Echanges et convergences

Pour une refondation de la République algérienne

A l'approche des élections présidentielles prévues pour le mois d'avril 2004, l'Algérie vit une nouvelle ère de confusions et d'incertitudes politiques, après plus d'une décennie de violences multiples et de dégradation des conditions d'existence de sa population.

Un petit rappel des faits. Le Président actuel, A. Bouteflika, déjà mal élu en avril 1999, postule à un deuxième mandat. L'homme semble déterminé à atteindre ce but, fût-ce sans l'accord express des principaux généraux de l'armée qui l'avaient coopté la première fois. Par la voix du chef d'Etat-major, ceux-ci veulent faire croire à une sorte de neutralité donnant à penser qu'ils n'ont pas de candidat attitré et qu'ils se refusent à admettre une nouvelle présidence de Bouteflika. Celui-ci aurait remis en cause l'équilibre fragile qui maintient les clans se partageant le pouvoir à égale distance les uns des autres et voudrait s'instituer comme l'arbitre, le recours suprême comme le fut Boumediene jusqu'au milieu des années 1970. C'est ce qui explique la fronde animée par certains d'entre eux, relayés par une partie de la presse privée, qui s'activent pour faire barrage à un nouveau mandat de Bouteflika. Plus politique, une coalition hétéroclite composée de chefs de partis et de personnalités politiques s'est constituée pour dénoncer, à juste titre, les abus de pouvoir du candidat-président et la mainmise de son clan sur les institutions de l'Etat afin d'assurer sa *réélection*. Il est vrai que le candidat-président, connu pour son avidité pour le pouvoir et sa mégalomanie, ne se prive pas : utilisation monopolistique de la radio et de la télévision publiques, instrumentation de l'administration et de la justice, distribution de fonds publics à différentes clientèles régionales, etc.

Quelle crédibilité accorder à cette énième *consultation électorale* alors que les dés sont pipés et le jeu politique faussé comme toujours. Car en fait, le processus de libéralisation politique initié après les émeutes d'octobre 1988 n'a jamais été conçu par les tenants du pouvoir d'Etat comme un renoncement à l'exercice du monopole politique.

Tout au plus est-il considéré comme un assouplissement des règles de son fonctionnement

Droits de l'homme et démocratie au Maghreb : l'heure des grandes manœuvres

En marge de la réunion regroupant les dirigeants des deux rives de la Méditerranée occidentale qui s'est tenue à Tunis début décembre 2003, le Président Chirac a apporté son soutien au Président tunisien Ben Ali en dépit d'un bilan désastreux en matière des droits de l'homme et d'une gestion policière de la société tunisienne. Alors qu'une militante des droits de l'homme, Radhia Nasraoui, menait une grève de la faim, le Président français a cru bon de commenter ce fait grave en le minimisant : *Nous avons aussi, en France, des personnes qui ont fait la grève de la faim, qui la font et la feront*. Il s'est dit satisfait de la situation économique de la Tunisie : *La Tunisie, parmi les pays émergents, a une situation particulièrement brillante*, et concernant les droits de l'homme il y ajouta un couplet qu'on pensait dépassé depuis les années 60-70 : *le premier des droits de l'homme, c'est de manger, d'être soigné, de recevoir une éducation, d'avoir un habitat ... il faut bien reconnaître que la Tunisie est très en avance sur beaucoup, beaucoup de pays. Il faut le souligner*. Outre le fait que ce genre de propos vient en contradiction avec les analyses et les rapports sur le développement dans le monde qui insistent tous sur l'impérieuse nécessité du respect des droits de l'homme, tous les droits de l'homme, ces propos ont choqué les Maghrébins que nous sommes car ils leur rappellent ce paternalisme récurrent chez beaucoup de dirigeants occidentaux qui leur fait dire, comme le rappelait très justement Radhia Nasraoui : *Mangez et taisez-vous*. De même, cette prise de position du Président Chirac est en contradiction avec la déclaration de Barcelone qui engage la France et l'Union européenne, mais aussi tous les pays de la Méditerranée qui y ont souscrit, à *respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, ainsi de garantir l'exercice effectif et légitime de ces droits et libertés, y compris la liberté d'expression, la liberté d'association à des fins pacifiques et la liberté de pensée, de conscience et de religion, individuellement ainsi qu'en commun avec d'autres membres du même groupe, sans aucune discrimination exercée en*

raison de la race, la nationalité, la langue, la religion et le sexe.

(Suite à la page 3)

avec possibilité d'élargissement ou même de délégation de certains pouvoirs d'exécution à des clientèles proches. L'essentiel étant de sauvegarder les hauteurs de commandement des appareils d'Etat et que les principaux généraux de l'armée continuent d'être à la source principale sinon exclusive du pouvoir politique. Tout dans la démarche des tenants du pouvoir d'Etat indique clairement qu'il n'ont aucune volonté de défaire le monopole politique, de céder ou même de partager le pouvoir avec une quelconque force sociale ou politique. L'émiettement du champ politique a été délibérément encouragé dans le but évident de manipuler les partis qui se créent. Les entraves à la démocratisation sont permanentes. L'exemple le plus édifiant est celui du secteur de l'information. L'utilisation abusive par le pouvoir des médias lourds (radios et télévision) persiste voire se renforce. Les moyens d'impression et de publicité sont encore sous monopole étatique. La pression sur les journalistes qui échappent au contrôle direct des clans du pouvoir est constante : tracasseries diverses, intimidations, emprisonnements. Tout indique que la préoccupation essentielle des tenants de ce système de pouvoirs et de privilèges multiples a toujours été de contenir la société, de l'empêcher de s'autonomiser et donc de maintenir les choses en l'état, de pratiquer la tyrannie du statu quo. Toutes les *consultations électorales* viennent renforcer cette tendance au maintien du monopole politique et des pratiques autoritaires : parlement réduit à une chambre d'enregistrement, réduction et décrédibilisation de l'opposition, musellement de la presse, asservissement des intellectuels, etc. Et celle qui s'annonce ne déroge pas à la règle quelle que soit son issue.

Or l'Algérie qui traverse depuis plus d'une décennie une crise multiforme et profonde qui l'a tout particulièrement affectée et dont les traces demeureront pour longtemps, aspire à une autre prise en charge. Les Algériens méritent mieux que ces conditions d'existence de plus en plus insupportables, ces inégalités sociales et culturelles toujours plus profondes, le chômage, l'absence de logement. Et plus encore cette absence de perspectives et d'espoir qui fait plonger les jeunes tout particulièrement dans la malvie et qui les pousse au désespoir, au suicide et à la violence, au mieux à une aléatoire émigration vers l'Europe ou l'Amérique du nord. Les Algériens, dont l'immense majorité est justement composée de jeunes qui n'ont jamais connu l'oppression coloniale, revendiquent un autre traitement de la part de ceux qui président, sans partage, depuis l'indépendance à la destinée du pays, et qui les maintiennent dans la *hogra*, ce mépris affiché par des responsables se

sachant illégitimes mais néanmoins soutenus par leurs cercles clientélistes internes et externes.

Une véritable sortie de crise ne peut s'opérer sans des institutions démocratiques nécessaires au fonctionnement de la société et de l'Etat. Des institutions qui auront pour tâche de ramener la paix civile, de mettre en place une commission nationale indépendante de vérité et de justice sur les massacres et les disparitions de cette dernière décennie, de garantir l'égal accès pour tous les animateurs de la vie politique, sociale et culturelle aux médias publics (radio et télévision). Bien sûr que le préalable à ce processus de sortie de crise est le traitement du rôle de l'armée compte tenu de son poids dans les dispositifs actuels du pouvoir politique. Celle-ci doit résolument engager un processus qui doit l'amener au rôle qui lui est dévolu par la Constitution selon une échéance et des modalités convenues avec l'ensemble des partenaires politiques. Ce sont là quelques conditions nécessaires pour que quarante ans après l'indépendance, quarante ans de pouvoir autoritaire et corrompu, les Algériens puissent s'exprimer librement sur leur avenir et celui des générations futures. L'heure est venue pour que s'engage un véritable débat national qui associera toutes les sensibilités politiques et culturelles pour une refondation de la république algérienne. Une refondation qui tout en tenant compte de l'héritage de la lutte de libération nationale se doit de traiter des questions essentielles jusque là taboues ou alors éludées. Citons-en quelques unes sans prétendre à l'exhaustivité : quelle définition de la nation aujourd'hui, comment intégrer la dimension Amazigh, quelle place pour l'Islam, comment donner sens et corps à la dimension maghrébine de l'Algérie, comment concrétiser l'égalité hommes-femmes, quelle gestion des ressources en hydrocarbures, etc. Ce sont là quelques pistes de réflexion et de débat que nous proposons à tous ceux qui n'admettent pas la fatalité dans laquelle veulent nous enfermer ceux qui veulent ruiner l'espoir d'une Algérie libre et démocratique.

Réalités algériennes

Parutions récentes

- Reporters sans frontières, *Algérie, le livre noir*, La Découverte, 2003.
- Mohammed Samraoui, *Chronique des années de sang*, Denoël, 2003.
- Madjid Benchikh, *Algérie : un système politique militarisé*, L'Harmattan, 2003
- Lounès MATOUB, *Mon nom est combat. Chants amazighs d'Algérie*. Traduction et présentation par Yalla Seddiki. La Découverte, 2003.

(Suite de la page 1)

Enfin il est à craindre que les prises de position du Président Chirac aient été entendues par tous les autocrates du Maghreb comme un encouragement à leurs politiques de répression et de négation des droits de l'homme.

Autre son de cloche qui ne nous leurre pas mais que nous enregistrons avec la satisfaction qu'il faut, les prises de position de Mr Lorne W. Craner, Secrétaire d'Etat adjoint aux droits de l'homme, à la démocratie et au travail. Lors d'une visite en Algérie fin janvier 2004, le responsable américain a rencontré de nombreux responsables politiques du gouvernement et de l'opposition, des militants des droits de l'homme et des journalistes afin de s'enquérir de la situation des droits de l'homme et de la démocratie que les organisations internationales (FIDH, Amnesty, Human Right Watch) ne cessent de dénoncer durant toute cette décennie. Après toutes ces consultations qui lui permettent de constater que *les normes démocratiques en Algérie sont en deçà de ce qui est attendu*, il a pris un certain nombre de positions dont nous reproduisons l'essentiel. Sur l'état d'urgence : *Nous croyons que le temps est venu pour que l'Algérie se pose la question si la levée de l'état d'urgence pourrait se faire comme une étape complémentaire pour le développement de la démocratie en Algérie*. Il s'est dit préoccupé par *le harcèlement subi par les journalistes ... et par la couverture inéquitable de tous les points de vue par les médias publics*, souhaitant à propos des élections présidentielles prochaines des *élections libres et honnêtes*. Il a clairement apporté son soutien à la ligue de défense des droits de l'homme (LADDH) en précisant : *Nous allons vous aider concrètement et diplomatiquement*. Sur la douloureuse mais incontournable question des disparus il a déclaré : *Les USA sont conscients de la souffrance et de la sensibilité en évoquant cette question humanitaire. Le peuple algérien a clairement besoin de connaître la vérité et de sentir que la justice soit faite pour dépasser le traumatisme des années 1990*. Soyons clairs, ces prises de position procèdent, nous en sommes

convaincus, de manœuvres de la superpuissance américaine qui tente de s'imposer au Maghreb et plus largement en Méditerranée. Elles n'en constituent pas moins des signaux positifs à l'endroit des militants des droits de l'homme et de la démocratie dont nous nous revendiquons et qui souhaitent que les responsables politiques européens en fassent de même.

Réalités algériennes

Retour sur les événements de Kabylie

Au printemps 2001, la Kabylie a connu des événements tragiques marqués par le soulèvement de la population civile et une répression ouverte et sanglante qui a fait plus de 120 morts. Si le point de départ de ces événements fut l'assassinat d'un jeune lycéen par des gendarmes, à l'intérieur même d'une brigade de gendarmerie, la toile de fond du soulèvement était tissée, quant à elle, des mille et une révoltes qui couvaient dans le cœur et l'esprit des citoyennes et des citoyens victimes, quotidiennement et dans tous les domaines, de l'arbitraire et de toutes sortes d'injustices.

Le mouvement de révolte s'est donné des structures organisationnelles propres, désignées abusivement par le terme d'*Arouchs* : tribus, ainsi qu'une plateforme de revendications. Il a révélé les grandes capacités d'auto-mobilisation de la population. La répression menée par *les forces de l'ordre* a rappelé quant à elle une fois de plus, une fois de trop, la nature fondamentalement fascisante d'un régime qui panique au moindre sursaut populaire et qui ne perdure que par la manipulation, la terreur et la loi d'airain qu'il impose à tout le pays. Aux revendications essentielles des citoyennes et des citoyens, revendications sociales, politiques, économiques, culturelles, etc., les autorités n'ont su répondre que par des tirs à balles réelles, le mépris et la fuite en avant.

Si l'on revient ici sur ces événements, ce n'est pas pour les ressasser ou les encenser une nouvelle fois, mais pour mettre le doigt sur un certain nombre de faits et d'aspects les concernant qui, à notre avis, n'ont pas été suffisamment soulignés. Un de ces aspects est celui que nous désignerons sous le terme de violence interne, c'est-à-dire la violence exercée par des acteurs et des animateurs du mouvement à l'encontre de leur propre société.

On ne ferait pas grand cas de cette violence si l'on pensait qu'elle n'était qu'un épiphénomène, un dérapage sans lendemain, un accident ou un dommage collatéral inévitable comme il peut s'en

produire dans tout mouvement social de grande ampleur. Nous pensons au contraire que cette violence interne appartient à l'essence même du mouvement des *Arouchs*, en tout cas dans la configuration et l'orientation émeutière que celui-ci a prises au lendemain de la marche du 14 juin 2001.

Des acteurs et des observateurs avertis du mouvement distinguent bien, en effet, les deux phases de celui-ci : la dissidence citoyenne d'abord comme réponse politique à l'arbitraire et au terrorisme d'Etat, le basculement ensuite de toute une région, à partir du 14 juin 2001, dans ce que l'on pourrait appeler l'ordre *arouchiste*, c'est-à-dire le désordre et la confusion, les cogitations de conclave, les luttes d'appareils, les grenouillages et les manipulations, la pensée unique et le slogan, le culte de l'émeute et de la violence comme moyens d'action et principaux supports de la relation avec une population chauffée à blanc, prise en otage et doublement terrorisée.

Les voix qui, de l'intérieur même du mouvement, ont appelé à la sagesse et à la raison ont été systématiquement visées, mises à l'index et réduites au silence ; des animateurs jugés *trop modérés* ont été l'objet de menaces et ont vu leurs noms affichés dans les villages sous l'étiquette infamante de *traîtres*. Des cocktails explosifs à base d'essence ont été brandis et utilisés comme *arguments* dans telle ou telle circonstance pour faire pression sur des citoyens et pour imposer le diktat et le bon vouloir des nouveaux maîtres. Le racket, la délinquance, l'insécurité et le développement d'activités maffieuses (drogue et prostitution notamment) ont fait un grand bond en avant à la faveur de la confusion générée par des troubles non seulement provoqués mais savamment entretenus. Lors des élections locales de 2003, des menaces ont été proférées, et quelquefois mises à exécution, contre des candidats et leurs proches, comme du reste à l'encontre de l'ensemble des électeurs pour les dissuader ou les empêcher d'aller voter. Dans tel village, des tombes dédiées aux candidats et aux futurs élus ont même été creusées.

Violence politique aussi, parce qu'une fois ramenés à l'essentiel, les événements de Kabylie avaient bien, entre autres objectifs, celui de punir et de normaliser une région frondeuse connue pour son opposition à la dictature, de l'isoler du reste du pays, de la précipiter dans le chaos le plus total, d'y réaliser enfin une opération de curetage politique destinée à nettoyer le terrain, si possible à y faire le vide pour y installer des implants organiques et des scénarii plus favorables au régime.

Comment expliquer autrement l'acharnement avec lequel le mouvement des *Arouchs* a tenté et continue de tenter de se substituer aux forces

politiques déjà présentes sur le terrain, sur le double plan de l'action et de la représentation, tout en proclamant par ailleurs, hypocritement et cyniquement, *ne pas faire de politique* ? Acharnement qui rejoint parfaitement, en termes d'objectifs politiques, le souci du régime de renouveler ses relais en se donnant de nouveaux interlocuteurs régionaux faits sur mesure, comme il en avait d'abord été question par le biais des projets d'ACB (Association des citoyens de Béjaïa) et d'ACT (Association des citoyens de Tizi-Ouzou) initiés par un membre du sérail. Dans les faits, cela ne signifie-t-il pas tout simplement la remise en cause du multipartisme politique, ou en tout cas la réduction de celui-ci à l'insignifiance ?

Le poids de la manipulation a échappé à bon nombre d'observateurs du mouvement. A l'aube espagnole des interprétations et des analyses, des anarchistes ont senti le parfum d'une anarchie rédemptrice et salvatrice, des sociologues ont vu le retour en force des ancestrales tribus berbères - une sorte de *téléportation* qui aurait fait fi de l'espace et du temps - oubliant ou feignant d'oublier que ces tribus ne sont même plus l'ombre de ce qu'elles étaient jadis et qu'elles ont perdu, et définitivement perdu l'initiative historique depuis plus d'un siècle. Des berbéristes enfin, dans la diaspora kabyle notamment, ont salué dans ces événements la énième réplique du mouvement de revendication identitaire : le tambour pavlovien de l'amazighité a fait le reste.

On a travesti la réalité et tenté de faire passer un mouvement aux relents fascisants pour un mouvement salutaire pour toute une région, voire un modèle à proposer au pays tout entier.

Une certaine presse notamment s'est beaucoup investie et particulièrement illustrée dans la fabrication des leaders et plus généralement dans le travail, monumental, de falsification de la réalité et de manipulation de l'opinion.

Car de quelles vertus démocratiques les *délégués* des *Arouchs* peuvent-ils se prévaloir, eux qui ne sont les délégués de personne et qui ne rendent compte qu'à des tutelles occultes ? Quelle est la place de la violence dans leur rapport avec la société ? Le poids de l'infiltration et du noyautage par les services de sécurité ? L'absence de toute représentation féminine ? Qui a décidé de la stratégie de la tension et de l'orientation émeutière du mouvement, alors que la poursuite des manifestations pacifiques aurait mis le pouvoir dans le plus sérieux des embarras ? De quel droit ces *indus délégués* se posent-ils aujourd'hui comme les représentants de la Kabylie ? Qui tire aujourd'hui les ficelles pour tenter de donner telle ou telle orientation électoraliste au mouvement ? Autant de

questions et d'autres encore sur lesquelles on a fait pudiquement l'impasse.

L'irruption, soudaine et brutale, du mouvement des *Arouchs* sur la scène publique s'explique aussi en partie par la faiblesse des organisations - partis politiques et associations culturelles - présentes dans la région. Le MCB a subi l'usure du temps et les contrecoups de l'ouverture politique qui l'a vidé de sa sève militante et en partie de sa raison d'être, à tel point qu'il n'en reste plus aujourd'hui que la symbolique que quelques prédateurs continuent encore de se disputer pour en tirer des effets de baraka. Le FFS, cible privilégiée du pouvoir, était déjà rongé par l'opportunisme d'une partie de son encadrement et se trouvait, au début des événements, en situation de faiblesse organique et de flottement stratégique ; si le succès de la marche du 31 mai avait été capitalisé, il aurait permis au FFS de peser efficacement et durablement sur le cours des événements, et d'éviter à la région les dérapages qu'elle a connus.

Mais les événements de Kabylie révèlent aussi l'extrême fragilité d'une société devant les grandes manœuvres d'intoxication et de manipulation orchestrées par le pouvoir. Une machine répressive qui a définitivement levé le tabou du sang, une presse en grande partie aux ordres, des moyens matériels et humains colossaux, des clientèles locales serviles, fidèles et corrompues, des relais politiques régionaux à l'instar du RCD engagé depuis ses débuts dans des jeux et des enjeux claniques, et un machiavélisme à toute épreuve ont eu et continuent d'avoir l'effet d'un rouleau compresseur qui réduit à néant toute velléité de structuration autonome et saine de la société, que celle-ci soit de nature syndicale, politique ou même culturelle.

Ces mêmes événements révèlent aussi la capacité du pouvoir et de ses services de mobiliser la société contre elle-même, sa capacité de jouer sur tout l'éventail des contradictions héritées de l'histoire comme sur les mille et une frustrations sociales à des fins de neutralisation, de résorption ou de détournement des colères et des révoltes, comme un lutteur qui capterait et utiliserait l'énergie et la force de l'adversaire pour les retourner contre lui. En Kabylie on a utilisé les marabouts contre les laïcs et les laïcs contre les marabouts, les montagnards contre les citadins et les citadins contre les montagnards, les commerçants contre les démunis et les démunis contre les commerçants, etc. Le même procédé partout et toujours, aussi vieux que le monde, mais toujours d'une aussi incroyable efficacité, surtout dans une société non seulement faiblement encadrée, mais dont l'encadrement participe en grande partie à la curie. C'est dans les bras de l'épouvantail que le sanglier a dévasté le

jardin, dit un vieux poème kabyle. L'épouvantail, c'est-à-dire ceux qui sont censés contribuer à protéger les citoyennes et les citoyens et qui non seulement ne le font pas, mais font cause commune avec le sanglier.

Le désencadrement de la société met brutalement celle-ci en face de ses propres excès et de ses propres démons, sans possibilité d'intercession ou de médiation aucune, comme en face d'un pouvoir et de gouvernants qui recourent sans état d'âme aucun à la violence blanche des institutions et à celle, malheureusement plus colorée, de la force.

Aux *Arouchs* et à tous les autres apprentis-sorciers qui ont usé et abusé de la violence comme philosophie et méthode de gouvernance sociale et politique, la Kabylie - et à travers elle le pays tout entier - doit la situation peu reluisante dans laquelle elle se trouve aujourd'hui, dans les domaines politique, social, économique et culturel.

Ramdane Achab

La Tunisie du miracle au mirage : la spécialisation dans les textiles, une politique à courte vue
--

Régulièrement, le FMI, la Banque Mondiale, l'Union Européenne décernent des satisfecit au pouvoir tunisien pour la *bonne santé* de son économie. La déclaration choquante du président Chirac à Tunis sur les droits de l'homme procède en vérité du même raisonnement. Ce qui est qualifié comme un *miracle* est même donné comme un modèle à suivre pour les pays en développement. La politique de libéralisation initiée dès le milieu des années 80 avec l'application d'un Programme d'ajustement structurel, l'accord d'association signé avec l'UE avant même la déclaration de Barcelone, le démantèlement tarifaire précoce ont été autant d'éléments d'appréciation par ces institutions de l'*élève* tunisien. Le modèle est pourtant aujourd'hui à bout de souffle. D'autant plus que la spécialisation dans le textile-habillement des années 1970 est tout particulièrement compromise avec le démantèlement de l'accord *multifibres* (AMF)¹ qui

¹ Signé en 1973 sous l'égide du GATT, l'AMF entre en vigueur en janvier 1974 et sera prorogé à plusieurs reprises. Il constituait une dérogation importante aux règles fondamentales du GATT, notamment dans son principe de non discrimination. L'AMF a été reconduit cinq fois jusqu'au 31/12/94. Il est remplacé par l'Accord sur les textiles et vêtements (ATV) dès le 1^{er} janvier 1995 dans le cadre de l'OMC. L'ATV s'apparente par certains aspects à l'AMF, mais s'en distingue principalement par le fait qu'il ne peut en aucun cas être renouvelé. Le programme d'harmonisation de la filière textile aux règles de libéralisation de l'OMC sera appliqué de la manière suivante : d'ici au 01/01/05 les quotas en place disparaîtront progressivement en trois temps. Les deux 1^{ères} étapes ont déjà été franchies le 01/01/95 et le 01/01/98 ; la dernière étape a débuté le 01/01/02 et s'achèvera le 31/12/04.

garantissait des parts de marché appréciables pour le secteur au niveau du marché européen.

La spécialisation de l'économie tunisienne dans le secteur textiles s'est dessinée dès le début des années 70, période durant laquelle la Tunisie a mené une politique économique encourageant la délocalisation d'activités intensives en travail des pays européens. Du début des années 70 jusqu'au milieu des années 80, l'économie tunisienne verra affluer des investissements directs étrangers (IDE) orientés essentiellement vers l'industrie textile, et plus particulièrement le segment habillement. Les industriels européens du secteur vont profiter des faibles coûts de main d'œuvre pour des activités à fort contenu de travail. Le secteur textile deviendra rapidement la base d'insertion de l'économie tunisienne dans la division internationale du travail. Composé de plus de 2000 PME, travaillant pour près de 80 marques étrangères, le secteur textile occupe une position stratégique dans l'économie tunisienne. Il emploie près de 250 000 personnes et représente près de 47 % de l'emploi dans les industries manufacturières. Il permet à la Tunisie d'être le 5^{ème} fournisseur de l'UE en produits d'habillement avec près de 6 % des parts de marché devançant des concurrents comme le Maroc, la Pologne et l'Indonésie mais se plaçant derrière deux gros producteurs, la Chine et la Turquie.

Cette position stratégique est cependant sujette à caution car les investisseurs ont privilégié les industries peu capitalistiques comme la confection ou la bonneterie au détriment des activités de filature et de tissage. Les capacités installées en filature ne sont que de 155 000 broches contre près de 500 000 au Maroc et 4,5 millions en Turquie. En matière de tissage, la Tunisie ne dispose que de 600 métiers contre 45 000 en Turquie. Cela se traduit par une prédominance de ces industries dans les exportations (80 % de vêtements et 15 % de produits de bonneterie) et dans l'emploi du secteur textiles (85 %). De plus le secteur se caractérise par un recours croissant à l'importation aussi bien des biens d'équipement (près de 90 %) que des matières premières (plus de 90 % des besoins en coton, la quasi totalité des besoins en fibres synthétiques et en laine). Ce recours à l'importation explique la faiblesse de la valeur ajoutée du secteur textile qui se situe autour de 30 % de la valeur de la production. Cette part est encore faible dans la confection et la bonneterie avec près de 25 % de la valeur du produit.

Le développement du secteur textile offshore² en Tunisie basé sur les faibles coûts d'une main-

² Les donneurs d'ordre européens bénéficient de la loi de 1972 qui autorise les importateurs de matières premières à ne pas

d'œuvre non qualifiée va connaître ses limites dès le milieu des années 80. L'avantage concurrentiel des années 1970 va peu à peu s'éroder, malgré l'atout important que constitue la proximité avec l'Europe, face à la concurrence des pays d'Asie et d'Amérique Latine. Les IDE ralentissent dans les années 1990 et les ventes vers l'Europe stagnent vers la fin de ces années. Le risque de difficultés encore plus grandes est programmé avec le démantèlement de l'AMF dès le 1^{er} janvier 2005.

La pression concurrentielle sur les textiles tunisiens n'a cessé de croître ces dernières années. La Tunisie ne pourra préserver ses parts de marché dans l'UE, quasi garantis par la politique des quotas³, et qui représentent plus de 90 % de ses exportations textiles. C'est une tendance qui s'affirme depuis le milieu des années 1990. Alors que les importations textiles de l'UE ont connu une croissance régulière (54 % en 2000 par rapport à 1995), celles en provenance des pays soumis à des contingents ont connu une croissance plus rapide encore (62 %). Or les contingents communautaires hérités de l'AMF sont progressivement supprimés, dans le cadre d'un plan de réduction graduelle sur 10 ans entamé le 10/01/95. Les contingents qui n'ont pas été supprimés au cours de l'une des 3 phases de libéralisation ont été sensiblement augmentés année après année, ce qui a créé de nouvelles possibilités pour les exportateurs concurrents de la Tunisie. Entre 1995, 1^{ère} année d'application de l'ATV, et 2005, le volume des contingents réservés aux pays de l'OMC aura doublé. Le 01/01/2005, enfin la dernière phase débutera, ce qui se traduira par la suppression de l'ensemble des contingents communautaires. A compter de cette date, tous les fournisseurs de textiles de l'UE se retrouveront en situation de libre concurrence et sur un pied d'égalité.

Limité jusqu'à présent par l'AMF, le secteur textile chinois connaît une forte croissance. Certains fabricants européens installés depuis les années 1970 en Tunisie délocalisent leurs activités en Chine où les coûts d'une main-d'œuvre plus qualifiée sont autrement plus bas qu'en Tunisie et les installations modernisées. La part de la Chine dans les exportations mondiales de vêtements devrait passer de 20 % actuellement à près de 50 % en 2010. Il est donc prévisible que l'activité textiles habillements en Tunisie subira une concurrence sans précédent. En effet, le démantèlement de l'AMF et l'adhésion de la Chine, 1^{er} exportateur mondial de vêtements, vont profondément modifier la concurrence internationale dans le secteur à laquelle la Tunisie ne semble pas préparée car elle

dédouaner leur marchandise quand celle-ci est destinée à la fabrication de produits finis destinés à l'exportation

³ Des contingents sont appliqués par l'UE aux importations textiles et d'habillement en provenance de pays tiers. La Tunisie n'est pas soumise à cette politique.

ne s'est pas donnée les moyens d'accroître sa compétitivité. De plus, la marge de manœuvre de sa politique monétaire est réduite, la dévaluation compétitive étant difficilement envisageable.

Ainsi, avec sa politique de libéralisation conjuguée à une spécialisation peu porteuse, la Tunisie qui n'a pas développé d'autres atouts plus compétitifs que le coût bas de la main-d'œuvre, risque de subir des conséquences économiques et sociales particulièrement graves avec le démantèlement programmé de l'AMF dès le 31/12/04.

Ahmed Dahmani

Quête identitaire berbère : regard critique sur un siècle d'histoire.

La réflexion qui suit se veut une modeste contribution à un bilan de la quête identitaire berbère, plus de vingt ans après les événements du printemps 1980.

Ce bilan se limite à la Kabylie, région qui a vu naître à la fin du 19^e siècle, l'éveil des premiers Berbères à une identité qui, jusque-là, ne s'était pas manifestée par des caractères positifs. Avant d'aborder la période récente, c'est-à-dire celle qui commence à partir de 1965 (et en particulier les deux dernières décennies qui viennent de s'écouler), je propose un retour sur l'Histoire du cheminement de l'idée berbère depuis ses débuts.

Première partie : de l'éveil à la conscience berbère, à la fin du 19^{ème} siècle, à son reflux (Suite) .

Le conflit qui oppose Messali Hadj, assez vite acquis à l'idéologie arabo-islamique, et Amar Imache défendant *une ligne laïque et moderne*, tourne à l'avantage du premier. Suite à une nouvelle dissolution de l'Etoile Nord Africaine, le 26 janvier 1937 par le gouvernement du Front Populaire, *avec la bénédiction du PCF*, Messali Hadj fonde le Parti du Peuple Algérien (PPA) le 11 mars 1937. Selon Amar Ouerdane, Imache dénonce le réformisme du nouveau parti, le culte de la personnalité organisé autour de son chef et refuse d'y adhérer. Mais il n'arrive pas à convaincre les cadres et les militants nationalistes du bien-fondé de ses positions, tout comme il échoue dans sa tentative de créer un autre parti. Leader charismatique, Messali voit son propre prestige renforcé, notamment après son arrestation en 1937, surtout en Kabylie, où il jouira d'une très grande popularité.

Toujours selon Ouerdane, après le transfert en 1938 du siège de la direction du PPA en Algérie, le nationalisme algérien, *devenu messalisme, élargira*

sa base vers les couches intermédiaires, influencées par l'idéologie arabo-musulmane répandue par les Oulémas à travers leur presse, leurs prêches et dans leurs écoles. En outre, instruit par le conflit qui l'avait opposé à Imache, Messali prendra le soin de *dékabyliiser* la direction du parti.

Pour autant, la Kabylie reste toujours le bastion du mouvement indépendantiste. Dans son livre *Mémoires d'un Combattant*, Hocine Aït-Ahmed considère que ce rôle de bastion était inscrit dans sa pression démographique, dans sa *misère*, comme la Kabylie avait aussi le rôle de *diffuseur à travers l'émigration de ses enfants, ouvriers et employés vers Alger, saisonniers vers la Mitidja, travailleurs vers la métropole, commerçants à travers toute l'Algérie*. Plus loin l'ancien membre de la direction du PPA ajoute :

Après avril 1946, je participerai aux réunions du bureau national d'organisation en tant que représentant de la Kabylie, et c'est seulement alors que je découvrirai que sur les quelques 14 000 adhérents du parti, il y en avait plus de 10 000 en Kabylie, sans compter les sympathisants.

C'est au sein du mouvement nationaliste, et à partir de la première moitié des années quarante que la quête identitaire berbère va connaître une phase nouvelle de son évolution. Cette période voit en effet l'apparition à Alger, et parmi de très jeunes militants indépendantistes, d'un *courant sensibilisé à l'idée berbère*. Ce courant que Salem Chaker qualifie de *berbéro-nationaliste*, est formé de lycéens de Ben Aknoun : Laimèche Ali, Idir Ait-Ahmed, Mohand Said Aiche, Hocine Ait-Ahmed, Rachid Ali Yahia, Amar Ould Hamouda, Bélaïd Ait-Medri et d'étudiants : Omar Oussedik, Yahia Hennine, Mebrouk Belhocine, Sadeq Hadjerès, Said Oubouzar. Ces jeunes militants nationalistes se manifestent d'abord par la composition de chants révolutionnaires en kabyle pour le mouvement scout, chants dont la référence à la berbérité est explicite selon Salem Chaker, qui cite la thèse non publiée de Malha Benbrahim, et qui relève que l'analyse thématique des chants composés par ces militants, révèle une double inspiration :

1°- *Le nationalisme indépendantiste et radical, renouant avec la tradition de résistance à l'Etranger annonçant explicitement la lutte armée [...].*

2°- *L'identité historique et culturelle du Maghreb . La quasi-totalité des repères historiques, géographiques et des valeurs de références est puisée dans le patrimoine berbère ou spécifiquement kabyle : Massinissa, Jugurtha, Kahina les résistants kabyles de 1857, de 1871... ; la Kabylie, le Djurdjura et la montagne (adrar),*

symbole omniprésent de résistance [...] Les référents ethniques sont tous berbères : Imazighen (Berbères), Igawawen (Kabyles), Icawiyen (Chaouiâs) ; strictement nationaux : Algérie / Algériens ou « internationalistes » : Afrique. Le terme « Arabe / arabe » n'apparaît jamais. Le mot Islam non plus ; [...]. Quant à la langue, seule tamazight (le berbère) est évoqué, jamais l'arabe.

Chaker ne manque pas de relever le caractère étrange de cette période qui a vu une véritable poussée berbère réalisée par d'authentiques militants nationalistes qui ont osé, non seulement se réclamer de Massinissa et Jugurtha, mais aussi de la Kahena, principale figure de la résistance à la conquête arabe [...]. C'est que, me semble-t-il, cette génération de militants n'avait pas connu le refoulement dont étaient sans doute victimes leurs aînés au sein l'Etoile Nord-Africaine et du PPA durant les années trente, et n'entretenait aucun tabou envers la berbérité. Ce qui pose la question de l'origine de la prise de conscience berbère de ces jeunes militants.

Sur ce point les données restent incertaines. Si pour Ouerdane, ces jeunes sont sensibilisés par les anciens, Chaker considère quant à lui qu'il est difficile de situer avec précision l'apparition brusque de cette sensibilité dans le champ politique algérien. Il y a probablement une filiation étroite entre les instituteurs kabyles et les berbéro-nationalistes. Tous les témoignages que j'ai pu recueillir auprès des acteurs vivants établissent qu'ils n'ont pas été directement influencés par les études berbères universitaires [...]. Le cheminement exact reste à établir pour chacun...

A ce sujet, et lors d'une conférence donnée à Alger en 1990, Idir Ait-Amrane, sus-cité et auteur de : *kker a mmi-s umazigh, lève-toi fils de Amazigh*, quasi hymne national des berbéro-nationalistes, a affirmé qu'il doit son éveil à la berbérité au hasard de la lecture d'un livre de l'éminent membre de l'association des Oulémas algériens, Toufiq El Madani, ouvrage dans lequel ce dernier a évoqué les origines berbères du peuple algérien et sa longue histoire. Rachid Ali-Yahia, dans ses *Notes Autobiographiques* (non publiées), écrit quant à lui :

Jusqu'à la fin de l'été 1945, mes positions étaient dans leur intégralité celles du PPA, même si au fond de moi-même, s'accumulaient petit à petit des éléments d'insatisfaction. J'étais favorable à la politique de l'Algérie arabe et musulmane, y compris dans ses aspects culturel et linguistique, et l'objectif final limité à l'indépendance n'éveillait pas en moi de contestation. Puis, au contact de Ali Laïmèche et de Benaï Ouali, mes positions ont très vite changé.

Entre 1945 et 1948, on assiste au sein du parti indépendantiste, écrit Ouerdane, à deux évolutions politico-idéologiques qui ne laissent pas indifférents les militants et cadres nationalistes de Kabylie. La première évolution a lieu après la répression sauvage menée par les autorités coloniales suite aux manifestations du 8 mai 1945, répression qui venait s'ajouter à la misère sans précédent qui touchait particulièrement la Kabylie, provoquant la radicalisation des militants nationalistes de cette région vis-à-vis du système colonial. Décrivant la situation qui prévalait dans la région, Ouerdane note : *depuis la répression de 1945, la Kabylie est en agitation permanente. Elle est alimentée par les maquisards (militants recherchés, déserteurs, bandits d'honneur) [...]. Plusieurs agents de l'administration (caïds, bachaghas...) sont assassinés ou blessés.*

Mais cette évolution affectera aussi les rapports des cadres et militants kabyles avec la direction du parti, à laquelle ils reprochent *son réformisme, son attentisme et sa gestion autoritaire et anti-démocratique*. Ainsi, lors du 1^{er} congrès du PPA qui s'est tenu le 15 février 1947, deux rapports ont servi de textes de base à l'ouverture des travaux du congrès parmi lesquels le rapport du District de Kabylie. Du contenu de ce rapport, Ait-Ahmed, l'un des rédacteurs, retiendra :

D'abord un bilan sévère à l'égard de la direction faisant surtout état des événements et incidents, depuis l'ordre et le contrordre d'insurrection (de mai 1945), jusqu'à la décision de participation électorale sans oublier – mais sans souligner – l'attitude de suspicion à l'égard des militants kabyles [...]. Sur le plan politique, notre texte se prononçait contre la nostalgie de l'union sacrée avec toutes les formations politiques algériennes [...]. Il condamnait l'électoratisme, le parlementarisme et toutes les formes de luttes réformistes [...]. La nation algérienne elle-même n'était pas définie, étant tacitement admis que ses fondements allaient de soi.

Pour Ouerdane, les militants kabyles n'étaient cependant pas les seuls à remettre en cause les orientations et les méthodes de la direction du PPA. Des militants d'autres régions constataient le caractère de moins en moins révolutionnaire de la direction du parti. L'auteur cite Mohammed Boudiaf qui écrira plus tard :

Progressivement, le nationalisme du PPA se liquéfie sous l'influence des notabilités algériennes, eux mêmes soumis aux « conseils » modérateurs de courants bourgeois pan-arabes, vidant ainsi le parti de son contenu révolutionnaire. Le travail de sape est bien sûr le fait de la direction .

La deuxième évolution au sein du PPA concerne la montée de l'option arabo-islamique et son expression ouverte comme fondement exclusif de l'identité algérienne. Pour Ouerdane, cette orientation devient explicite après la création de la ligue arabe en 1945. Elle ne laissera pas indifférents les militants berbéro-nationalistes. Ainsi selon Rachid Ali-Yahia, face aux orientations politiques et idéologiques du PPA, *un parti d'inspiration totalitaire, partisan exclusif et fanatique de l'arabo-islamisme, un esprit de contestation et de changement* s'était installé dans le District de Kabylie dès 1945, grâce à Laïmèche Ali, soutenu par Benaï Ouali ; dans la perspective d'une *action organisée* pour s'opposer à ces orientations, il a été décidé selon Ali-Yahia, lors d'une réunion qui s'est tenue dans son village et qui a regroupé Laïmèche, Benaï, Amar Ould-Hamouda et lui-même, de :

Commencer à oeuvrer sérieusement, d'une manière organisée, au redressement des esprits et des idées sur l'histoire de l'Algérie et de l'Afrique du Nord, sur les origines des habitants du pays, de ses caractéristiques nationales, notamment en matière de culture et de langues, sur l'intérêt à prévoir un régime social et politique conforme aux aspirations profondes du peuple, une fois l'indépendance acquise.

Ali Yahia ajoute que cette action organisée devait se faire dans la *plus grande discrétion* pour se prémunir contre l'inquisition de la direction du Parti, mais aussi de tous ceux, y compris parmi les militants et cadres du District de Kabylie, étaient partisans de *l'Algérie arabo-musulmane* ou avaient des positions *hésitantes, embarrassées, confuses*. Mais, écrit Ali-Yahia, la mort prématurée de Laïmèche Ali, emporté brusquement par la maladie à l'âge de vingt et un ans, *a fait de nous des orphelins*. Cependant, ajoute-t-il, si la disparition de Ali Laïmèche nous a considérablement handicapés dans nos activités, *nous les avons poursuivies avec nos qualités et nos faiblesses. Nous avons élargi le cercle de nos partisans à l'intérieur comme en dehors du Parti, dans le milieu intellectuel, notamment étudiantin, comme dans le milieu populaire. Et nous nous sommes efforcés d'impulser un courant d'opinion en faveur de nos orientations.*

Dans son opposition à l'idéologie arabiste du PPA, le courant berbériste tente de susciter l'ouverture, au sein du parti, d'un débat sur les fondements de l'identité algérienne. Mais les responsables de Kabylie vont être confrontés à un refus intransigeant de la direction du parti, qui développera une attitude de méfiance et de suspicion à leur égard. A ce sujet Aït-Ahmed écrit :

Entre Alger et la Kabylie, le malaise ne résultait pas seulement de faits stratégiques et politiques,

mais aussi d'erreurs psychologiques [...]. Je m'en tiendrais à l'évocation de quelques péripéties significatives. Tout d'abord le refus de la direction de nous autoriser à prendre en charge la pénétration politique et la structuration de la « Petite Kabylie ». On sait que Petite Kabylie et Grande Kabylie sont des appellations arbitraires forgées par l'administration coloniale pour tenter de diviser la population des deux versants du Djurdjura. Ce découpage administratif rattachait la vallée de la Soummam au Constantinois. Nous voulions renforcer cette entité stratégique qui avait fait ses preuves au cours de l'histoire [...].

Les responsables de Kabylie ne manquent pourtant pas de rassurer la direction du parti sur leur attachement à l'unité de la nation algérienne projetée. Selon Aït-Ahmed toujours, Amar Khellil, membre de la direction et lui-même kabyle, en tournée d'inspection en Kabylie au cours du mois de mars 1946, sera invité à constater l'absence de fondements aux préjugés nourris par ses collègues à l'égard des cadres et responsables kabyles. Aït-Ahmed ajoute :

S'il n'a vu nulle part de traces du « problème kabyle » [...], la veille de son départ, nous le mettons carrément en conseil de district devant [cette] question : Qu'est-ce que cela signifie ? L'Algérie est ethniquement berbère, il n'y a que des arabophones et des berbérophones, et nous appartenons à cette dernière catégorie. Nous ne sommes pas contre l'Islam dont nous vivons quotidiennement les valeurs les plus saines, mais nous nous opposons à la démagogie religieuse en tant que facteur d'éducation politique. Ce qu'il faut, c'est puiser dans les valeurs traditionnelles pour élever le niveau de conscience et l'intelligence politique des militants. Et là-dessus, nous soulevons la question linguistique berbère. Mohand Amokrane Khelifati était présent [...]. Nous demandons que le problème cesse d'être un tabou, qu'on aborde la question [...].

Ouerdane, sur témoignage de Mohand Amokrane Khelifati, parle, lui, d'une réunion qui a lieu durant le même mois de mars 1946 en présence du même Amar Khellil avec des cadres et quelques militants de Kabylie (il s'agit sans doute de la même réunion que celle relatée par Aït-Ahmed). Il écrit :

Pour Khelifati qui a assisté à cette réunion, la mise entre parenthèses de la langue berbère fut décidée à cette occasion. A sa proposition de préparer un programme d'enseignement de la langue berbère, l'argument avancé pour rejeter sa proposition fut le suivant : « Poser la question de la langue berbère à la direction hostile et de moins en moins révolutionnaire et ce après les massacres colonialistes de mai 1945, risque de déclencher une

crise dont les conséquences seraient catastrophiques pour le mouvement nationaliste ». Khelifati s'est rallié à la majorité mais selon Ouerdane, il gardera une certaine rancune aux *Kabyles marxisants, préoccupés désormais que par des questions idéologiques et politiques*.

Au moins de juin 1947, Messali Hadj crée un hebdomadaire d'information en langue arabe, El Maghrib Al Arabi (*Le Maghreb arabe*). C'est la première fois dans l'histoire du Mouvement National qu'un organe d'information porte le qualificatif *arabe*, note Ouerdane, qui ajoute qu'à la même époque, une offensive est déclenchée dans les milieux arabo-islamiques contre les Kabyles. Citant un article d'Aït-Ahmed (paru dans Tafsut en juillet 1982), l'auteur rapporte que les Oulémas réclamaient la suppression de la chaîne kabyle de Radio Alger et déclaraient dans leur organe d'information, El Baçaïr, que les Kabyles ne seraient des Algériens à part entière que lorsqu'ils auront *cessé de chuchoter ce jargon (la langue kabyle) qui écorche les oreilles*. Quant à la direction du PPA-MTLD, ajoute Ouerdane, citant Ch. R. Ageron, elle avance la thèse de l'Algérie *Etat arabe qui doit se fédérer aux autres états arabes...*

Les responsables de Kabylie ne désespèrent toutefois pas de voir leur revendication aboutir. Un ancien militant du PPA d'Alger, Ramdani Salem, se réfère lui-même à Ali Halit, ancien chef de district de Kabylie, a relaté dans un entretien réalisé avec lui, que lors d'une réunion du comité central (ou du conseil national) du PPA-MTLD qui a regroupé quarante-deux membres et qui s'est tenue au printemps 1948, Benaï Ouali et ses camarades ont proposé l'ouverture d'un débat sur les fondements de l'identité algérienne. Selon Salem Ramdani, une grande partie des membres de la direction, dont Abdallah Filali, Youcef Ben Khedda, Hocine Lahouel, Messaoud Boukadoum, Demagh Latrous, Abderahmane Kiouane, Mustapha Ferroukhi, Hadj Cherchali et Abdelhamid Sid Ali (ces deux derniers étant des kabyles de la Casbah), ont réagi par une opposition catégorique à la demande des responsables de Kabylie. Cette fin de non-recevoir provoquera un échange verbal houleux entre les deux camps, devant la présence d'autres Kabyles d'Alger qui siégeaient alors à la direction du parti : Ahmed Bouda, Amar Khellil de Belcourt et Said Lamrani, Asselah Hocine de la Casbah ainsi que le Dr Chawki Mostefaï. Selon Ramdani Salem, Lamine Debaghine s'était distingué en apportant tout son soutien à la demande de Benaï Ouali et ses amis.

De son côté, abordant ses activités avec ses amis, et leur engagement en faveur de l'identité, de la langue et de la culture berbère, et face à

l'intransigeance de la direction du PPA, Ali Yahia évoque la nécessité qu'ils avaient ressentie alors de dynamiser leur courant et de clarifier leurs positions et leurs orientations, *trop générales et qui manquaient de clarté, de précision et de profondeur*. Dans cette perspective, deux réunions ont été organisées ; la première s'est déroulée en Kabylie en présence de militants et de sympathisants. La deuxième a eu lieu à Alger et était limitée aux *militants engagés*. Au terme de cette rencontre, écrit Ali Yahia qui ne précise ni les noms des participants, ni leur nombre, un *accord général était intervenu, sur mes propositions portant sur l'Algérie algérienne, ses implications culturelles et linguistiques, la langue berbère et l'arabe algérien*.

C'est à cette époque, en août 1948, qu'Ali Yahia apprend de la bouche de Benaï Ouali, alors responsable du District de Kabylie, que le parti avait besoin de lui en France et qu'il devait s'y rendre et s'y installer durablement. Arrivé à Paris début septembre, Ali Yahia est reçu par le chef de la fédération de France, Abdallah Filali, un proche et un inconditionnel de Messali qui dirigeait en *autocrate* la fédération réduite à un état de *délabrement* selon Ali Yahia qui écrit :

J'ai travaillé au redressement de la fédération en pleine déliquescence, mais aussi à la promotion de la politique de l'Algérie algérienne. [...] Avec l'appui d'un groupe de militants bien décidés, j'ai entrepris résolument de réorganiser les sections du Parti, d'abord dans la région parisienne, puis dans quelques villes de province [...]. J'affirme que je n'ai tenu compte dans ce travail de régénération et de rénovation, d'aucune distinction, qu'elle tienne à l'appartenance régionale, à la couleur des opinions ou à la langue.[...]. La fédération réorganisée, y compris désormais à sa tête, où s'étaient trouvés réunis berbérophones et arabophones, nous nous étions mis au travail dans le cadre du même parti. Bien entendu, en dehors de l'organisation du Parti, des débats libres s'engageaient entre cadres, simples militants, sympathisants et autres sur les caractéristiques nationales du pays, sur sa culture spécifique, sur ses langues, sur son avenir au plan du régime social et politique qui ouvraient à beaucoup de nouveaux horizons. Je favorisais ces débats et j'y participais activement. Mais je ne manquais jamais d'appeler à la modération et au rejet des déformations et des excès. J'inscrivais mon action dans la longue durée.

En septembre 1948, Messali lance, selon Ouerdane, un *Appel aux Nations Unies* dans lequel il fait remonter l'histoire de l'Algérie à la conquête arabe et soutient que l'Algérie fait *partie intégrante du monde arabe d'occident connu sous le nom de*

Maghreb Arabe. Ali Yahia, devenu membre du bureau fédéral, s'élève contre cette interprétation de l'histoire et cette conception de la question nationale ; dans un article paru dans *l'Etoile Algérienne*, journal de la fédération de France dont il était responsable, il écrit notamment, ajoute Ouerdane :

L'Algérie n'est pas arabe , mais algérienne. Il faut former l'union de tous les musulmans qui veulent lutter pour la libération nationale, sans distinguer entre Arabes et Berbères [...]. Nous dépassons résolument la question raciale [...]. Nous lisons depuis un certain temps dans les journaux, et certains leaders l'ont dit, que l'Algérie est arabe. Non seulement ces propos sont faux, mais l'idée qu'ils expriment est clairement raciste, voire impérialiste.

C'est dans ce contexte que s'est tenu à Zedine, en décembre 1948, sur les monts de l'Ouarsenis, une réunion du comité central élargi du PPA-MTLD. Pour Ouerdane, l'adoption à la quasi unanimité du rapport de Hocine Aït-Ahmed, alors responsable de l'OS, rapport qui allait fondamentalement à contre-courant de l'idéologie de la direction, et devant l'imminence du déclenchement de la révolution, le comité fédéral de la fédération de France, *soutenue par les responsables de Kabylie, notamment Si Ouali Benaï et Amar Ould Hamouda, tente de clarifier la question nationale. Préconisant l'égalité des langues et des cultures berbères et arabes, une motion de Rachid Ali Yahia est votée. « sur 32 membres du Comité fédéral, 28 rejettent toute idée d'une Algérie arabe et musulmane et se prononcent pour la thèse de l'Algérie algérienne. » C'est la crise !* De son côté, Aït-Ahmed considère que l'initiative d'Ali Yahia a été prise *au moment où, à Zedine, mon rapport est adopté, où l'aile révolutionnaire tente de sortir le parti des blocages de l'enfermement légaliste et réussit à recentrer la réflexion sur les grands problèmes posés par la perspective de la guerre de libération [...].*

Pour Aït-Ahmed comme pour Ouerdane, l'initiative d'Ali Yahia est à l'origine du déclenchement au sein du PPA-MTLD, de la crise dite berbériste (crise *anti-berbère* pour Ouerdane). Les deux auteurs situent le début de la crise juste après la motion initiée par Ali Yahia , sans toutefois en préciser la date exacte.

Pour Ouerdane, la réaction de la direction du Parti ne se fait pas attendre. Réagissant violemment , elle dissout la Fédération de France, exclut tous les éléments radicaux et dénonce *le complot berbériste manipulé par le colonialisme.*

Pour tenter de résorber la crise, Amar Ould Hamouda envoie à Paris Si Mohand Amokrane Khelifati, selon Ouerdane. Aït-Ahmed affirme de son côté, qu'estimant que l'initiative de Ali Yahia risquait de *ruiner ce formidable potentiel révolutionnaire qui s'est développé en Kabylie en donnant à l'aile conservatrice de la direction l'occasion de virer à droite sous le couvert d'une remise au pas*, il avait chargé [le même] Khelifati d'une mission d'apaisement auprès de Ali Yahia et écrit :

Homme de terroir, donc de bon sens et de discernement, Khelifati a le sens des urgences et des priorités. Même si pour lui, l'idéal serait que le programme nationaliste prenne en compte la langue berbère, il convient que le parti, comme d'ailleurs la société algérienne dans son ensemble, ne sont pas prêts à aborder un tel débat. Ce qui pour l'instant est primordial, c'est la mobilisation des masses.

Selon Aït-Ahmed, Khelifati a admis ses arguments et s'est rendu le lendemain en France. Il aurait pu, écrit-il, limiter les dégâts et résorber la crise, si Messali n'avait envoyé au secours des loyalistes de la Fédération de France, le capitaine Sadok Saïdi, le Dr Mostefaï et Belkacem Radjef, tous kabyles, pour prêter main-forte à Abdallah Filali et entreprendre des *opérations de pacification et de maintien de l'ordre.*

Des groupes de choc avaient en effet entrepris de s'attaquer physiquement aux *berbéristes* ; ce fut le cas lors d'une expédition punitive qui a visé les militants qui fréquentaient un café-restaurant de la rue Ordener dans le 18^e arrondissement de Paris, expédition dirigée par Radjef Belkacem lui-même kabyle, m'a affirmé Hassani Ali, ancien militant de la Fédération de France du PPA, puis membre de l'Association Tiwizi i Tmazight, lors d'un entretien que j'ai eu avec lui.

En mars 1949, alors qu'il tentait d'embarquer pour la France à partir d'Oran, Benaï Ouali est arrêté par la police. Selon Ouerdane , après cette arrestation , la Direction du PPA-MTLD *fait état de l'existence d'un parti fractionniste : le Parti Populaire Kabyle (PPK). Alors elle déclenche une lutte acharnée contre « les berbéro-matérialistes » et répond des rumeurs selon lesquelles, les communistes auraient appuyé en sous-main la scission berbériste.* Pour l'auteur, en entretenant l'amalgame berbère-communiste (les communistes étant contre l'indépendance nationale alors que l'Union Soviétique soutenant l'Etat d'Israël), la Direction renforce l'anathème contre les Kabyles.

Mais, fait sans doute jusque-là très peu connu, environ deux mois avant son arrestation, Benaï

Ouali avait été victime à Alger d'une agression physique punitive sauvage. Dans l'entretien précité que j'ai eu avec Ramdani Salem, ce dernier m'a confié que vers décembre 48 ou janvier 49, il avait lui-même reçu l'ordre d'un haut responsable du PPA-MTLD d'Alger, pour mener une action punitive contre celui qui lui était décrit comme un grand traître. Muni de la photo de la future victime, et ayant reconnu l'itinéraire quotidien qui le mène de son lieu de résidence à son travail, Ramdani Salem à la tête de quatorze hommes (effectifs de deux cellules de militants), s'est acquitté de sa mission, en interceptant dans une rue de la basse Casbah, Benaï Ouali, dont les assaillants ignoraient tous l'identité réelle. Selon Dda Salem, devant la force physique, le courage, la résistance et la dignité de l'homme qu'ils rouaient de coups et dont ils n'arrivèrent pas à venir à bout, il en vint à douter que ce dernier ait pu être un traître. Ayant demandé plus tard des explications à ses supérieurs, ses doutes seront confirmés. Il ne comprendra les dessous de l'affaire que bien après. En racontant ce triste fait, Dda Salem Ramdani n'a pu retenir ses larmes, pendant de longues minutes.

Pour Rachid Ali Yahia, l'arrestation en mars 1949 de Benaï Ouali, dont il affirme ignorer totalement la décision de venir en France, est antérieure à l'éclatement de la crise. Il écrit à ce sujet : *Quelque temps après l'arrestation de Benaï Ouali, les signes annonciateurs d'une grave crise s'étaient multipliés au sein de la Fédération. Puis nous avons assisté à une vaste et brutale offensive dirigée par la Direction du Parti [...]. On y trouvait la même détermination dans la déformation et la diabolisation des positions de l'adversaire, les mêmes propos orduriers, le même fanatisme, la même volonté de violence [...]* ». Ali Yahia ajoute que ce n'est que lorsqu'il fut convaincu que *la bataille était irréversiblement engagée*, qu'il a fait voter au sein de la Fédération, *une motion rédigée au pied levé, en pleins débats houleux et difficiles, qui dénonce le mythe de l'Algérie arabe...*

Après Benaï, les responsables de Kabylie sont arrêtés l'un après l'autre : Amar Ould Hamouda, Saïd Oubouzar, Omar Oussedik et Omar Boudaoud. Bélaïd Aït Medri échappe de justesse à la police. Tous étaient convaincus d'avoir été livrés par la Direction à la police. Face à l'ampleur de la crise et des affrontements, Aït-Ahmed prend contact avec la plupart des membres du Bureau Politique pour *les prier, les supplier de cesser leurs attaques* contre les responsables de Kabylie. Mais, écrit Aït-Ahmed, mis à part le Dr Lamine et Bouda, ils sont tous persuadés que l'opération parisienne d'Ali Yahia est préméditée et qu'elle entre dans un vaste complot. En juillet 1949, une djemâa ad hoc composée de vieux militants estimés de tous, dont Messaoud At Amar et Cheikh Amar, ont tenté de

rencontrer les membres de la direction pour trouver une solution à la crise : Lahouel refuse de les recevoir : *C'est que lui et Messali estimaient tenir un bon dossier sur le « complot berbériste »...*, écrit Aït-Ahmed qui ajoute que Messali dira plus tard : *Grâce au clan Lamine-Bouda, les berbéristes, grands et petits, pénétraient dans le corps du parti, un peu partout, comme un microbe dans un corps déjà affaibli. Ils se déplacèrent facilement et allèrent ainsi semer leur virus dans toute la France.* Messali croyait-il vraiment au complot, où était-ce un moyen d'ignorer les phénomènes d'auto-destruction qui réduirent le parti en cendres par les conséquences de ses propres décisions ? s'interroge Aït-Ahmed.

Dans un témoignage publié par le journal El Watan du 28 août 1998, Sadek Hadjerès, ancien membre de la cellule berbéro-nationaliste, qui a quitté avec son camarade Yahia Henine les rangs du PPA-MTLD, après la crise de 1949 pour rejoindre le parti communiste, abordant l'histoire du mouvement national, écrit à propos de cette crise : *Nous avons proposé en vain à la direction du parti, face aux équivoques criantes de ses orientations et de ses pratiques, de définir plus clairement les problèmes de la nation, de la voie révolutionnaire et de son contenu en matière de démocratie politique, sociale et culturelle [...]. La plupart des membres de l'exécutif du parti ont réagi par réflexe autoritaire et bureaucratique. Comme ils ont refusé de traiter les problèmes sur le fond, ils ont préféré traiter notre groupe de berbéristes.*

En octobre 1949, Bouda est mis à l'écart, tandis que Aït-Ahmed est relevé de ses fonctions à la tête de l'OS. En décembre de la même année, le bureau politique prononce l'exclusion du Dr Lamine Debaghine ; chef d'accusation : *complot berbériste*. Pour Aït-Ahmed, qui sera lui même écarté du BP et du CC du parti, cet épouvantail a permis à la direction de régler les comptes à de nombreux cadres de valeur, coupables de voir le virage à droite que s'appropriait à prendre l'aile légitimiste et conservatrice du parti. Car pour l'ancien chef de l'OS, le vrai conflit était entre les notables du MTLD, que *l'opportunisme électoraliste a fait surgir comme des champignons*, et les forces révolutionnaires, dont la Kabylie était devenue le bastion fédérateur.

A suivre...

Ouvrages cités :

Aït-Ahmed Hocine : *Mémoires d'un Combattant, l'Esprit d'indépendance*. Nouvelle édition. Edition Barzakh, Alger, 2002.

Ali Yahia Rachid : *Notes Autobiographiques*. (non publiées).

Chaker Salem : *Berbères Aujourd'hui*. Edition révisée. L'Harmattan, Paris, 1998.

Ouerdane Amar : *Les Berbères et l'Arabo-islamisme en Algérie*. Edition KMSA, Montréal, 2003.

Ahsène Taleb

Entraves à la liberté syndicale

Un mouvement de grève national a été mené durant le dernier trimestre 2003 par deux organisations syndicales autonomes, le Conseil National des Professeurs de l'Enseignement Secondaire et Technique (CNAPEST) et la Coordination des Lycées d'Alger (CLA). Il a mobilisé près de 80 % du corps enseignant et a porté à l'origine sur des revendications sociales que le gouvernement a préféré ignorer, pendant près de deux mois, multipliant les manœuvres, les manipulations, les intimidations et la répression. Il cédera finalement face aux revendications portées par ces deux syndicats tout en leur niant toute espèce de représentativité et d'existence légale. Car en fait la question essentielle sur laquelle le pouvoir politique refuse d'évoluer est la reconnaissance du pluralisme syndical qui pourtant s'impose dans les faits aujourd'hui en Algérie.

Le mouvement des Professeurs des lycées, largement suivi à travers le territoire national, pose donc à nouveau la question de la liberté syndicale que le pouvoir politique soutenu par l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), s'entête à rejeter en contradiction avec la législation tant nationale qu'internationale. En effet, depuis 1989, la Constitution et la législation algériennes reconnaissent à toute personne le droit de former avec d'autres des syndicats ou de s'affilier au syndicat de leur choix. La loi 90-14 du 2 juin 1990, relative aux modalités d'exercice du droit syndical, modifiée et complétée par la loi 91-30 du 21 décembre 1991 et par l'ordonnance 96-12, a pour objet de définir les modalités d'exercice du droit syndical applicable à l'ensemble des travailleurs salariés et des employeurs. De plus, l'Algérie a ratifié dès l'indépendance en 1962 la Convention n° 87 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux libertés syndicales et à la protection du droit syndical.

Le pluralisme syndical est apparu récemment en Algérie. Il date de l'ouverture démocratique de la fin des années 1980 après près de 30 ans de monolithisme politique et syndical. C'est dans ce contexte qu'est promulguée la loi 90-14 du 2 juin 1990 instaurant pour la 1ère fois le pluralisme syndical. Cette loi qui remet en cause le monopole exercé par l'UGTA depuis l'indépendance est vigoureusement dénoncée et combattue par ce syndicat. La perspective d'existence d'autres syndicats fait craindre à l'UGTA, et à juste titre, la perte d'un certain nombre de privilèges pour ses cadres qui siègent dans les différents conseils des organismes sociaux et aux comités de participation des entreprises étatiques. En contrepartie, l'UGTA

a pour tâche de prévenir voire de bloquer tout mouvement de revendication sociale comme il a encore tenté de le faire avec celui des professeurs des lycées. Et depuis l'arrêt du processus électoral, après la victoire annoncée du FIS aux élections législatives de décembre 1991, l'UGTA a abandonné tout travail syndical, approuvant par son silence l'application des conditionnalités sociales des programmes d'ajustement structurel avec leur lot de licenciements (plus de 210 000), de liquidation d'entreprises publiques (plus de 800), etc., pour se consacrer à l'action politique comme le reconnaît son Secrétaire général dans une interview accordée au Quotidien d'Oran du 11/07/02 : *nous avons quelque part colmaté les brèches. Il est vrai qu'il y a une part de responsabilité de l'UGTA dans ce marasme, mais peut être que la conjoncture nationale ne nous a pas permis de faire un travail syndical plus radical ... l'UGTA a constaté que la République est en perpétuelle déstabilisation. Nous avons essayé, de par la gravité de la situation économique et sociale et de par le terrorisme, de ne pas aggraver les choses ... parce que la République était en danger et si c'était à refaire, nous le referons ... le rôle de pompier est un rôle noble.*

* * *

Recommandations (extraits) de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme dans son rapport *Algérie, mission d'enquête sur les libertés syndicales : pluralisme formel et entraves à l'exercice du droit syndical* de décembre 2002 : *Cesser toutes actions tendant à restreindre l'exercice du droit syndical contraires aux instruments internationaux de protection des droits de l'homme.*

Recommandations (extraits) du Comité de la liberté syndicale de l'OIT suite à la plainte présentée par le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) de mars 2002 :

Notant les récentes allégations d'entraves à l'exercice des droits syndicaux dans la préfecture d'Oran, notamment la fermeture du bureau du SNAPAP à Oran, la suspension de huit syndicalistes pour cause d'incitation à observer une grève, le fait qu'ils aient été condamnés à des peines de prison avec sursis ainsi qu'une campagne d'intimidation et de persécution à l'encontre du secrétaire général de l'organisation plaignante, le comité demande au gouvernement d'envoyer sans tarder ses observations concernant ces allégations.

Refonder le partenariat entre l'Union Européenne et la Méditerranée

Le processus de *partenariat* euro-méditerranéen initié à Barcelone fin 1995 par l'Union Européenne (UE) a abouti à la signature d'accords d'association entre la quasi totalité des pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM). Ces accords constituent une nouvelle étape des relations Europe/Méditerranée autour de trois axes. Le premier est dit de politique et de sécurité avec comme objectif une Méditerranée de paix et de stabilité ; le second, d'ordre économique avec comme objectif de créer une zone de prospérité partagée grâce à l'instauration d'une zone de libre échange ; enfin, un partenariat social, culturel et humain destiné à rapprocher les peuples de la région.

Huit ans après Barcelone le processus semble en panne et suscite aujourd'hui des déceptions nourries par un bilan globalement négatif. La croissance économique demeure problématique dans la plupart des PSEM et les écarts de revenus entre l'UE et ces pays, loin de se réduire, auraient plutôt tendance à se creuser. En 2002, le PIB par habitant des PSEM en % de celui de l'UE est inférieur à 10 % excepté pour Israël (79,7 % et le Liban 19,1 %). Les échanges extérieurs demeurent déséquilibrés en faveur de l'UE. Le commerce extérieur des PSEM est dominé par l'UE (près de 60 % du total) qui commerce à hauteur de 5 % avec eux. Les engagements financiers de l'UE demeurent faibles et alourdis par les procédures administratives et bureaucratiques. Les investissements en provenance d'Europe demeurent limités en comparaison avec ceux orientés vers les pays d'Europe centrale et orientale (PECO).

L'UE, première puissance économique et commerciale mondiale et marraine de ce partenariat porte une grande responsabilité dans ce sombre bilan. Elle a, à l'évidence, manqué d'ambition pour cette région sensible du monde. L'enfermement du partenariat, au plan économique, dans une logique du libre échange en est la triste marque. Il est d'ailleurs symptomatique de noter l'écart entre un discours politique ambitieux et le peu d'engagement et la modestie des moyens déployés. En fait, dans le cadre de ce partenariat, la préoccupation de l'UE apparaît comme essentiellement, sinon exclusivement, d'ordre sécuritaire au sens étroit. Il s'agit d'agir contre les risques d'instabilité régionale que constituent l'extrémisme intégriste et la violence terroriste, les trafic en tout genre, et notamment les drogues, les pression migratoires en provenance du sud.

Les PSEM, pour leur part, n'ont pas engagé les réformes économiques structurelles nécessaires qui devaient suivre celles dites de stabilisation. Leurs systèmes économiques à base de rentes diverses ont généré de nombreux freins ou résistances à des réformes, les mettant en danger. Leur manque d'attractivité pour les Investissement directs étrangers (IDE) est dû pour une large part à l'opacité de leurs pratiques administratives et leurs logiques clientélistes qui découragent les investisseurs potentiels. Les PSEM se caractérisent aussi par leur fragmentation et l'absence de dynamiques d'intégration. L'expérience maghrébine est à ce titre édifiante. L'aveuglement et l'irresponsabilité des dirigeants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, pourtant engagés dans un processus dit Union du Maghreb Arabe (UMA), les a amenés à négocier et à signer séparément, et donc en position de faiblesse, leurs accords d'association avec l'UE.

De plus en plus d'acteurs des deux rives de la Méditerranée (notamment au sein du Forum Social Européen) prennent conscience, en l'absence de toute perspective d'intégration des PSEM à l'UE, de l'impérieuse nécessité de bâtir un véritable partenariat entre eux. Car son inexistence ou son échec signifierait, au-delà de la puissance de domination américaine qui se profile dans la région, le risque autrement plus sérieux d'une aggravation des conditions de vie de populations géographiquement, historiquement et humainement toutes proches de l'Europe et qui les pousseraient aux dérivées des enfermements identitaires et de replis sur elles-mêmes. Ce n'est assurément pas là le meilleur gage de stabilité et de sécurité pour l'UE.

AD

Extraits du rapport de la FIDH intitulé , Les autorités marocaines à l'épreuve du terrorisme : la tentation de l'arbitraire

Violations flagrantes des droits de l'homme dans la lutte anti-terroriste

... Il ressort des constatations des missions de la FIDH que les violences, y compris la torture et les traitements cruels, inhumains ou dégradants, commises contre les personnes poursuivies, comme les atteintes au droit à un procès équitable y compris les droits à la défense qu'elles ont constatés sont flagrantes.

Rapport disponible sur le site :

<http://www.fidh.org>

Faites connaissance avec les associations de l'émigration maghrébine

L'ATMF en quelques points

L'Association des Travailleurs Maghrébins en France (ATMF Nationale) est un réseau d'ingénierie associative basé sur le militantisme, le bénévolat et un professionnalisme nourri par une connaissance aigüe des besoins des populations.

L'ATMF a été créée le 19 Janvier 1982, après l'abrogation en Octobre 1981 du décret pétainiste interdisant aux immigrés de s'organiser en Association.

Elle plonge ses racines dans les grandes luttes qui ont marqué l'histoire de l'immigration :

- Soutien aux mouvements de libération des pays du Maghreb ;
- Luites syndicales pour la dignité des travailleurs immigrés ;
- Luites singulières des travailleurs immigrés hors de l'usine pour un logement décent et contre les marchands de sommeil privés et institutionnels comme les foyers SONACOTRA ;
- Mobilisation contre le racisme et la xénophobie avec les marches émouvantes des jeunes issus de l'immigration ;
- Luites contre la double peine ;
- Mobilisation contre les lois iniques (Stoléru, Bonnet, Pasqua, Debré, Chevènement, Sarkozy...).

Depuis, l'ATMF n'a cessé de lutter pour l'égalité des droits et la citoyenneté de résidence. C'est une association laïque, démocratique et indépendante.

L'ATMF s'est fixé comme objectifs :

- Organiser la communauté maghrébine et au-delà, dans un cadre associatif propice à l'émergence d'une citoyenneté active.
 - Combattre le racisme et toute forme d'extrémisme ou de rejet pour une meilleure compréhension mutuelle des populations immigrées, européennes et des peuples.
 - Faire face collectivement aux problèmes liés au logement, travail, chômage, école, discrimination.
 - Travailler en partenariat avec des acteurs associatifs et institutionnels pour favoriser une égalité de traitement des personnes.
 - Renforcer la solidarité entre les pays des deux rives de la Méditerranée pour l'émergence d'une réelle démocratie.
 - Conduire des projets et réaliser des actions visant à favoriser l'accès aux droits, à la citoyenneté, à l'insertion des populations issues de l'immigration.
- C'est autour de ces conceptions et préoccupations citoyennes que s'inscrit l'action au quotidien de l'ATMF et des différentes associations membres de l'ATMF Nationale.

Echanges et convergences

Echanges et Convergences est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour objectifs :

- de créer un réseau d'échanges ouvert à toute personne s'intéressant ou travaillant sur l'Algérie dans son environnement maghrébin et méditerranéen ;
- de collecter, diffuser et publier informations, analyses et travaux relatifs à l'Algérie, au Maghreb et à la Méditerranée;
- d'organiser des débats, des séminaires, des colloques sur toute question touchant à l'Algérie, le Maghreb et la Méditerranée ;
- d'informer sur les travaux de recherche sur l'Algérie, le Maghreb et la Méditerranée dans toutes les disciplines en sciences sociales et humaines et en vulgariser les résultats.

Un séminaire sur les droits économiques et sociaux dans le sud et l'est de la méditerranée a été organisé du 17 au 20 octobre 2003 à Amman (Jordanie) par la FIDH, en partenariat avec Jordan Society for human rights, MIZAN, Sisterhood IS Global Institute, Al Urdun El Jadid Research Center, avec le soutien de la Commission européenne

Plusieurs rapports ont été présentés et discutés par les participants sur la dégradation de la situation des droits économiques et sociaux dans différents pays de la région.

Extraits du rapport consultable sur le site de la FIDH :

La situation des droits économiques sociaux et culturels dans la région du Sud et de l'Est de la Méditerranée est alarmante. Dans tous les secteurs, le monde arabe est plus riche qu'il n'est développé. En effet les pays arabes ne se sont pas développés aussi vite ni aussi complètement que d'autres régions. Par conséquent, malgré les ressources existantes, les droits économiques et sociaux des habitants de la région ne sont pas respectés. La majorité des populations fait face à un accès restreint à l'éducation, à l'eau, aux soins de santé, au travail. Victimes de discriminations continues, les femmes et des groupes vulnérables sont particulièrement affectés par cette situation.

Sommaire

Articles	Pages
Editorial : Pour une refondation de la République algérienne	1-2
Parutions récentes	2
Droits de l'homme et démocratie au Maghreb : l'heure des grandes manœuvres, par Réalités algériennes.	1 et 3
Retour sur les événements de Kabylie, par Ramdane Achab	3-5
La Tunisie du <i>miracle</i> au <i>mirage</i> , par Ahmed Dahmani.	5-6
Quête identitaire berbère : regard critique sur un siècle d'histoire, par Ahsène Taleb	7-12
Entraves à la liberté syndicale, par Ahmed Dahmani	13
Refonder le partenariat entre l'Union européenne et la Méditerranée, par Ahmed Dahmani Extraits d'un rapport de la FIDH sur le Maroc	14
Associations : - Echanges et convergences - ATMF Extraits d'un rapport de la FIDH sur les droits économiques et sociaux dans le Sud et l'Est de la Méditerranée.	15

A nos amis lecteurs :

Réalités algériennes est une publication associative. Elle est réalisée bénévolement et ne bénéficie d'aucun soutien. Sa parution est par conséquent irrégulière et dépend de la seule volonté des membres de l'Association et des éventuels collaborateurs.

Comme nous l'écrivions dans notre premier numéro (juin 2003) :

Réalités algériennes entend offrir un cadre d'expression nouveau à des citoyennes et des citoyens tétanisés par l'ampleur et le caractère inédit de la crise que traverse l'Algérie depuis plus de dix ans, et réduits à l'autocensure ou au silence sous les effets conjugués et convergents de plusieurs sources et de plusieurs formes de terrorisme intellectuel.

Enfin, Réalités algériennes souhaite que le débat d'idées reconquière sa propre autonomie et ne redessine pas de façon servile le découpage partisan, sous peine de produire sa propre négation et de se réduire à un simple exercice de propagande, d'allégeance ou de séduction.

Comité de rédaction :

Ahmed Dahmani
Ahsène Taleb
Ramdane Achab

Pour tout contact :

Echanges et convergences
5 rue du Dahomey
75011 Paris
realitesalgeriennes@yahoo.fr